



U.C.S.A. cgt

Réseau Outremer 1^{ère} : quel avenir ?

La situation économique et sociale des Outre-Mer, de façon générale, est alarmante. Le taux de chômage moyen y est de 25,4% : 22,9% en Guadeloupe, 22% en Polynésie, 21,1% en Martinique et en Guyane. Près de 15% en Nouvelle Calédonie, à l'aube de son processus d'autodétermination. A la Réunion, l'INSEE affirme qu'il y a autant de chômeurs que dans les Bouches-du-Rhône, qui comptent 2 fois plus d'habitants. La situation reste bien préoccupante, lorsque l'on sait en plus, que le chômage touche pratiquement 1 jeune sur 3.

En ce qui concerne France télévisions, les justifications économiques, le développement des technologies, présentés par la direction pour justifier son plan de départ volontaire Outre-Mer, sont irrecevables, 47 postes.

De plus, la suppression des emplois, qui découle de ce projet, nie les réalités organisationnelles des stations ultramarines. Contrairement aux ex sociétés de l'hexagone, l'ex RFO depuis sa création, faute de ressources, a été contraint de se structurer en développant la poly-compétence. Alors qu'aujourd'hui la direction voudrait imposer ce type de gestion à l'ensemble de l'entreprise FTV, l'ex-RFO devrait subir encore davantage. C'est la double peine !

Demain encore, la direction entend diminuer les moyens de fonctionnement des télévisions et radios Outre-Mer alors que la concurrence s'est accrue, venant non seulement des médias privés locaux mais aussi des chaînes hexagonales en accès depuis 2010, sur la TNT. Comment défier cette concurrence et toujours assurer les missions de service public si les salariés ne sont pour la direction qu'une variable d'ajustement ?

La direction voudrait supprimer nos productions locales, nos émissions de proximité grâce auxquelles nous avons réussi à fidéliser nos téléspectateurs, qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

L'éloignement, l'insularité, le chômage endémique, la décentralisation de certaines activités administratives et techniques ajoutent au contexte social et économique difficile des Outre-Mer. Par ailleurs, alors que le budget dédié aux Outre-Mer est le seul à ne pas avoir été modifié par le Président de la République, la direction de FTV, soutenue par la direction du réseau des 1ères, estime que les stations des Outre-Mer doivent participer aussi à l'effort de guerre, comme un unique objectif pour plaire à sa hiérarchie. Mais où est le projet pour les 1ères ? Quel est l'objectif d'affirmation des médias de plein exercice, la mission des 1ères n'étant plus d'assurer une continuité territoriale ?

Nous considérons ici que les 2 jours prévus pour l'examen de la situation des outre-mers dans le cadre du plan de départs volontaires, seront consacrés à entendre la direction du réseau des outre-mers 1ères sur le sujet. En effet, nous n'avons jusqu'alors aucun document d'analyses budgétaires ou organisationnelles, station par station, malgré nos différentes demandes. En conséquence, nous exigeons qu'il soit ajouté au calendrier une date pour négocier sur le projet d'évolution des organisations du Réseau Outremer.

Paris, le 6 mars 2014